



**ARRÊTÉ DU MAIRE PORTANT
DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES AU REPOS DOMINICAL 2023**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VERNON

Vu la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques ;

Vu le code du travail et notamment l'article L-3132-26 ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 70/12/22 du 12 décembre 2022 ;

Vu le calendrier 2023,

Considérant les demandes de dérogation dominicale reçues en mairie et la consultation effectuée ;

ARRÊTONS

ARTICLE 1^{er} : Les dérogations au repos dominical pour l'année 2023 sont fixées pour les secteurs suivants :

Pour les concessionnaires automobiles (code APE 45-20) et commerce d'autres véhicules automobiles, et plus particulièrement les commerces de détail de véhicules de camping tels que caravanes et autocaravanes (code APE 45.19Z) :

- Dimanche 15 janvier 2023
- Dimanche 26 février 2023
- Dimanche 12 mars 2023
- Dimanche 9 avril 2023
- Dimanche 11 juin 2023
- Dimanche 3 septembre 2023
- Dimanche 10 septembre 2023
- Dimanche 17 septembre 2023
- Dimanche 8 octobre 2023
- Dimanche 15 octobre 2023
- Dimanche 19 novembre 2023

Pour les commerces de détail (Code APE 47) :

- Dimanche 4 juin 2023
- Dimanche 18 juin 2023
- Dimanche 3 décembre 2023
- Dimanche 10 décembre 2023
- Dimanche 17 décembre 2023
- Dimanche 24 décembre 2023
- Dimanche 31 décembre 2023

ARTICLE 2 : Le repos compensateur doit être accordé par roulement, pour une période qui ne peut excéder la quinzaine qui précède ou suit la suppression du repos.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Préfet du Calvados,
- M. le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Evrecy,
- Le Responsable de la Police Municipale de Verson,

Fait à Verson, le 9 janvier 2023
La Maire,

Nathalie DONATIN

The block contains a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Nathalie Donatin', written over a blue circular official stamp. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE VERSON' at the top and 'Calvados' at the bottom.